

Compte Rendu du Conseil Municipal du mercredi

19 mai 2021

MEMBRES PRÉSENTS : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Sébastien COUTANSON, Sylviane DONJON, Evelyne CHAUX, Ludovic LABOURE, Pierre PELISSON, Mathieu VERDIER, Pierre-Antoine DEJOB, Delphine LORON – TRAVARD

MEMBRES ABSENTS, EXCUSES :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Maud BATTANDIER

- ✓ Les Membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité le conseil municipal du 7 mai 2021
- ✓ Approbation des délibérations suivantes :
 - Prix de vente du terrain communal
 - Tarif de la Cure Week-end et Caution
 - Tarif de la location de la salle de la Mairie
 - Convention Commune et la Communauté de Commune pour la voirie supplémentaire 2021
 - L'organisation du temps scolaire sur les 3 prochaines années

♣ Vente du terrain de la commune situé en face de la Mairie

Madame le Maire échange sur le terrain que possède la commune en face de la Mairie. Celui-ci est prévu pour 2 constructions avec une entrée principale qui se situerait en centre des 2 parcelles dont la suppression du chemin entre ces 2 terrains. Le découpage des parcelles est déjà fait, les terrains seront vendus non viabilisés.

Après un temps d'échange, les membres du conseil présent décide de délibérer en effectuant une proposition de vente à 17€ le m² ; pour : 10 et Contre : 1.

Madame le Maire approuve la délibération, le prix du terrain sera de 17€ le m²

♣ Tarif de la Cure pour les week-ends

Madame le Maire fait part du travail des membres de la commission de la Cure sur le classement de ce gîte, il est de type 3 étoiles.

De plus, il a été demandé une location sur le weekend (samedi et dimanche), les membres du Conseil Municipal présent ont décidé de fixé un nouveau prix pour cette demande donc :

- En été samedi et dimanche : délibéré à l'unanimité à 255€ ; Pour : 11
- En hiver samedi et dimanche : délibéré à l'unanimité à 300€ ; Pour : 11
- Option serviettes : délibéré à l'unanimité à 5€/ serviettes ; Pour : 11

Madame le Maire évoque le prix de la caution à 230€, elle propose de passer celui-ci à 700€ ; après un temps d'échange, les membres présents passent au vote de cette demande ; pour 11

Madame le Maire approuve la délibération du prix des locations du weekend et de l'augmentation de la caution.

♣ Tarif de location de la salle de la mairie

Madame le Maire fait le point sur les prix de location de la salle de la mairie, elle informe que cette salle est demandée par des associations extérieures à la commune pour réaliser des réunions en petit comité. Après le temps d'échange, les Membres du conseil municipal présent propose la location à 60€ ; Pour : 11

Madame le Maire approuve cette délibération.

♣ Convention Commune / Communauté Communes Pays d'Urfé Voirie supplémentaire 2021

Madame le Maire échange sur la convention avec la Communauté de Communes des Pays d'Urfé pour les travaux supplémentaires de la voirie 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention qui vise à préciser les modalités financières relatives à la réalisation par la Communauté de Communes du pays d'Urfé des travaux supplémentaires sur le territoire de la commune au titre du programme de voirie 2021.

L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 15 139 € HT.

Madame le Maire approuve cette délibération.

♣ Organisation du temps scolaire pour les 3 prochaines années

Madame le Maire informe que la dérogation sur la semaine à 4 jours prend fin en juin 2021 et propose la reconduction de celle-ci pour les 3 prochaines années soit de 2021 à 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve de garder ce fonctionnement pour les 3 prochaines années à venir. Pour 11

Madame le Maire approuve cette délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire évoque

- La préparation des élections départementales et régionales
- La municipalité de Cervières nous demande les effectifs des enfants scolarisés sur 2021-2022, nous ne pouvons pas encore donner d'information.
Il faut attendre le dernier conseil d'école pour connaître plus précisément l'effectif 2021-2022.

Séance levée à : 23h15